

Affaires courantes

aujourd'hui. Quant à moi, je tiens à dire que cet excellent fonctionnaire pourra sûrement assumer les fonctions de directeur général des élections avec brio et que les Canadiens peuvent en être fiers.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Lewis: Le Canada est choyé de voir ce grand gestionnaire accéder au poste de Directeur général des élections.

[Traduction]

Je veux également remercier publiquement le directeur général des élections qui est sur le point de prendre sa retraite. Pendant quelque 24 ans, M. Jean-Marc Hamel a exercé les fonctions de directeur général des élections du Canada. Il a accédé à ce poste le 6 juin 1966 et a été responsable de l'application de la loi électorale durant les sept dernières élections générales, depuis 1968.

M. Hamel a toujours eu une compréhension parfaite des exigences fondamentales de son poste. Je suis certain que beaucoup de députés qui ont eu l'occasion de rencontrer M. Hamel seront d'accord avec moi pour dire qu'il était juste et impartial. Ces qualités, communes aux personnes qui occupent ce poste, sont non seulement souhaitables, mais aussi essentielles à la bonne exécution des fonctions du poste.

Je suis certain que tous les députés estiment comme moi que le Canada a été bien servi par M. Jean-Marc Hamel durant toutes ces années où il a été directeur général des élections.

Des voix: Bravo!

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, au nom des députés de l'opposition officielle à la Chambre, je suis très heureux d'appuyer la motion présentée par le ministre de la Justice.

Je suis également heureux de dire que nous sommes ravis de la nomination proposée par le ministre de la Justice.

[Français]

M. Kingsley est sans doute un fonctionnaire très distingué au pays. Il a une carrière très distinguée, et nous sommes très fiers de l'avoir comme Directeur général des élections du Canada.

[Traduction]

Ce sera un plaisir pour nous de travailler en étroite collaboration avec M. Kingsley quand il entrera en fonctions. Nous espérons établir avec lui les voies de communication qui sont si importantes entre les partis politiques du Canada et le directeur général des élections.

Personnellement, à titre de critique de mon parti pour les questions électorales, j'ai travaillé avec M. Hamel et j'attends impatiemment le plaisir de travailler avec M. Kingsley de la même façon.

Je dois dire également, au nom de l'opposition, que M. Hamel a servi le Canada de façon exceptionnelle au cours des 24 dernières années en tant que directeur général des élections. Pendant la courte période où j'ai eu l'occasion de travailler avec lui, j'ai pu constater qu'il avait une connaissance extraordinaire de son poste et de la Loi électorale du Canada et une capacité peu commune de travailler avec les députés de tous les partis.

Je parle au nom de tous les députés lorsque je dis qu'il a été remarquable en tant que haut fonctionnaire de l'État et du Parlement, ce qu'est le directeur général des élections, évidemment.

Ce qu'il y a d'inhabituel au sujet de la nomination d'aujourd'hui, c'est qu'elle est faite par résolution de la Chambre. Le poste de vérificateur général du Canada et ce poste-ci sont peut-être les deux seules nominations faites par résolution de la Chambre des communes.

La fait que nous soyons parvenus à nous entendre sur une nomination de ce genre est une preuve de la collaboration qui existe entre tous les partis. Il faut dire que, si tous les députés ont accepté d'emblée cette nomination, c'est aussi en raison des qualités exceptionnelles du nouveau titulaire.

Je vous remercie, monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion d'appuyer cette motion.

• (1220)

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, je tiens, moi aussi, à dire quelques mots de la nouvelle nomination en la personne de M. Jean-Pierre Kingsley et de l'exceptionnel Jean-Marc Hamel.

Au nom de mon chef, j'ai eu le privilège, ces derniers jours, de participer aux consultations qui ont abouti à cette nomination, et de travailler dans un esprit que nous devrions avoir plus souvent, surtout quand nous nous consultons dans le cadre de la loi ou de la procédure.

M. Jean-Marc Hamel s'est attiré énormément de respect dans les rangs de mon parti au cours de ses 24 ans de